



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts
Ruelle de Notre-Dame 2, CP, 1701 Fribourg

Aux autorités et organisations concernées

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11
diaf-sg@fr.ch, www.fr.ch/diaf

—
Réf : CM – 7.3.1

Fribourg, le 15 janvier 2013

Avant-projets de loi modifiant la législation en matière de droits politiques (adaptations diverses ; système électoral selon le mode de scrutin proportionnel et cercles électoraux)

Mesdames, Messieurs,

Dans sa séance du 15 janvier 2013, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation des avant-projets de loi cités en exergue et de leur rapport explicatif (avec une annexe).

Vous trouverez en annexe un exemplaire de chacun de ces textes, en français et en allemand. Les documents mis en consultation, le questionnaire en format « Word », ainsi que la liste des destinataires, sont également disponibles sur le site de la Chancellerie d'Etat :

www.fr.ch/consultations, et sur le site de la DIAF :
http://www.fr.ch/diaf/fr/pub/presentation/en_consultation.htm.

Des séances d'information relatives à ces avant-projets de loi auront lieu à Châtel-St-Denis, Fribourg et Morat, respectivement les 5, 7 et 12 mars 2013.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos éventuelles remarques à ce sujet **d'ici au vendredi 26 avril 2013** par courrier à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou sous forme électronique à l'adresse christophe.maillard@fr.ch.

Une solution relative aux élections dans les cercles électoraux doit impérativement être proposée au Grand Conseil à brève échéance, ceci en vue de l'organisation, notamment sous l'angle technique, des prochaines élections cantonales. Ces circonstances ne nous permettent malheureusement pas de vous proposer un délai de réponse plus long ou d'envisager son éventuelle prolongation.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Marie Garnier
Conseillère d'Etat, Directrice

Annexes

—
avant-projets de loi accompagnés de leur rapport explicatif et d'une annexe
liste des organisations consultées

